Commune des Avirons

Extrait N° 5 / du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du 06 novembre 2015

L'an deux mil quinze, le 06 novembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune des AVIRONS, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Michel DENNEMONT, Maire.**

NOTA :

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le

19 NOV. 2015

que la convocation du Conseil a été faite le **28 octobre 2015** et que le nombre des membres en exercice étant de **33**, le nombre des membres présents est de **28**.

Le Maire,

MAIRIE DES AVIRONS ★ ILE DE LA REUNION ★

Présents : M. MONDON René – Mme BAILLIF Line Rose – M. LESQUELIN Jean Hugues – Mme LUCAS Roseline – M. ESCHYLE Gilles – Mme CADAS Isabelle – M. BENARD Alex – Mme MARCHAND Gladys – M. RIVIERE Raphaël – Mme MEZINO Sylvaine – Mme HEBERT Monique – M. VLODY René – M. CASSAGNABERE Patrick – M. RIVIERE Lucien – Mme RIVIERE Suzette – Mme JULLIEN Marie-Josée – M. FERRERE Frédo – Mme ABELARD Isabelle – Mme LESQUELIN Nadia – M. RIVIERE Olivier – Mme DEVEAUX ép. GRONDIN Lydia – Mme HOARAU Annie – M. FORT Paul – Mme CADERBY Colette – M. SERMANDE Jean-Pierre – M. DENNEMONT Jean Daniel – Mme BRABANT VICTOIRE Fabienne.

Absents : Mme SILOTIA Natacha.

Procuration : M. PAYET Fabrice a donné mandat à Mme BAILLIF Line Rose – **M. FRINGUE Mikaël** a donné mandat à Mme LESQUELIN Nadia – **Mme BARET Liliane** a donné mandat à M. BENARD Alex – **M. CANTINA Pierrot** a donné mandat à M. DENNEMONT Jean Daniel.

Secrétaire : Le Maire propose la candidature de **Madame DEVEAUX ép. GRONDIN Lydia** comme **secrétaire de séance.** Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales et à l'unanimité, DEVEAUX ép. GRONDIN Lydia est désignée pour en assurer les fonctions.

- ✓ **M. RIVIERE Lucien** a quitté la salle à la mise en discussion de l'affaire n° 2.
- ✓ Il a réintégré la salle à la mise en discussion de l'affaire n° 3.

& &
&

AFFAIRE N° 5 / Terrain du Ruisseau

- o Création d'un terrain de foot à 5 en gazon synthétique
- o Approbation du plan de financement

61, avenue Général de Gaulle – B.P. N°2 - 97425 LES AVIRONS
Tél. : 0262 38 02 66 – Télécopie : 0262 38 09 65

Le Conseil Municipal est informé que la Fédération Française de Football a transmis à la Commune un appel à projets émanant de la Fédération Française de Football qui a adopté de nouvelles dispositions financières dans le cadre du dispositif fédéral « Horizon Bleu 2016 ».

Ainsi, des aides financières sont susceptibles d'être octroyées pour les projets de constructions ou de rénovation de stades, de terrains et d'équipements de football de proximité à condition qu'elles soient sollicitées avant le 31 Mars 2016.

Le Maire propose au conseil municipal de solliciter un financement pour la création d'un terrain de foot à 5 en gazon synthétique sur l'équipement sportif existant au Ruisseau.

Les travaux préconisés comprennent :

- ✓ Le décapage du sol existant et le nivellement ;
- ✓ La fourniture et la pose de grave ainsi que du sablage de finition ;
- ✓ La pose de bordure en périphérie ;
- ✓ La fourniture et la pose d'un gazon synthétique sur une surface d'environ 1060 m² ;
- ✓ Le traçage et la fourniture des buts.

Le coût des travaux est estimé à 75 981,00 euros HT

Le plan de financement proposé est le suivant :

Fonds Propres Commune	50%	37 990,50
Fédération Française de Football	50%	37 990,50

Le Conseil est invité à :

- ➢ Approuver le projet présenté ;
- ➢ Approuver le plan de financement ;
- ➢ Le cas échéant, à autoriser le Maire à solliciter l'attribution de la subvention correspondante.

Inviter à se prononcer, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité,** décide **:**

- ➢ D'approuver le projet présenté ;
- ➢ D'approuver le plan de financement tel que ci-dessus présenté ;
- ➢ D'autoriser le Maire à solliciter l'attribution de la subvention correspondante.

Et les membres ont signé.

Pour expédition conforme,

Le Maire,

MAIRIE DE SAVIRON ★ ILE DE LA REUNION ★